

Peypin : du bras de fer aux « intimidations » judiciaires

URBANISME

France Nature Environnement 13 apporte son soutien à son secrétaire adjoint, mis en examen pour diffamation, avec en toile de fond un long conflit qui l'oppose à un promoteur immobilier.

À la mi-novembre, Raymond Martini s'est vu notifier sa mise en examen pour diffamation suite à des propos tenus dans la presse. Son tort supposé ? Faire un rapprochement entre la kyrielle de menaces, intimidations, lettres anonymes qu'il reçoit de manière régulière et le combat mené depuis des années par son association de « protection des collines Peynoises », pour la sauvegarde d'un « corridor écologique » au Terme Nord de Peypin. Pourtant, la teneur des menaces « anonymes », tel que : « *On arrive bientôt aux funérailles du procédurier (...) vous irez en enfer où le diable vous fera souffrir* », fait elle-même le lien, sans présupposer du ou des auteurs.

Huit ans de procédures

Le premier permis d'aménager délivré par la mairie à la société BJA PRomotion sur ces 9 hectares a été annulé par la justice en mars dernier, le deuxième permis fait également l'objet d'un recours déposé par l'association et pourrait subir le même sort dans les prochains mois.

« *La liberté d'expression des lanceurs d'alerte est-elle remise en cause ?* », interroge ouverte-



Raymond Martini et son association ont entamé, depuis 2013, une bataille judiciaire pour préserver « un corridor écologique » sur 9 hectares d'espaces boisés, que la mairie veut ouvrir à l'urbanisation. PHOTO S.F.

ment l'association France Nature Environnement des Bouches-du-Rhône dans un communiqué de soutien à Raymond Martini, publié ce vendredi, en réaction à sa mise en examen. Il est « *victime depuis 8 ans de procédures d'intimidations, depuis qu'il a décidé en 2013 de s'engager pour la défense de l'environnement* », souligne la structure. Son association a notamment obtenu l'annulation du Plan Local d'Urbanisme de Peypin qui prévoyait d'ouvrir à l'urbanisation ces 9 hectares d'espaces boisés. Et d'estimer que « *les menaces de mort dont il est victime, mais aussi les membres de*

sa famille, les pressions exercées sur les présidents successifs de la FNE 13 n'ont pour seul objectif que de pouvoir réaliser cette opération immobilière spéculative ». L'association rappelle aussi que depuis « *les plaintes déposées par Raymond Martini, suite aux graves violences verbales subies, et une constitution de partie civile en 2014, il n'a à ce jour pas été procédé aux auditions demandées par les plaignants* ». (...) De « *victime, on veut [le] faire passer à celui de coupable. Il n'en est rien. Notre Fédération lui apporte donc un soutien indéfectible, bien déterminée à ce que les véritables coupables soient jugés*

pour leurs méfaits ».

Interrogé en juin dernier sur sa volonté d'ouvrir ces 9 hectares à l'urbanisation, le maire de Peypin Jean-Marie Léonardis (DVD), expliquait l'absolue nécessité de construire des logements sociaux, au regard des « *fortes pénalités qui grèvent le budget de la commune* ». Suite à la parution du communiqué de la FNE 13 selon lequel le maire de Peypin aurait cédé à des pressions, celui-ci, contacté par nos confrères de France 3 PACA, a qualifié ces affirmations « *d'élucubrations* », et « *se réserver le droit de porter plainte pour diffamation* ». S.F.

MÉTROPOLE

Parkings gratuits pour les fêtes

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Métropole d'Aix-Marseille met en place la gratuité du stationnement dans 46 parkings métropolitains. Dans les parkings de Marseille, Cassis, La Ciotat et Aubagne, cela prendra la forme de deux heures offertes les samedis et dimanches 11, 12, 18 et 19 décembre. À Istres et Martigues, sur la même période, le stationnement sera entièrement gratuit de 10h à 19h. À Salon-de-Provence l'opération a démarré dès ce week-end. Pour en profiter, il suffit aux automobilistes de prendre un ticket à l'entrée du parking et de le valider à la sortie. Une initiative qu'il aurait été intéressante de coupler avec une gratuité des transports en commun.

Erilia investit contre la fracture numérique

Erilia a sélectionné les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt lancé pour lutter contre la fracture numérique qui touche ses locataires et les empêche d'effectuer des démarches en ligne. Parmi les cinq associations sélectionnées dans la région Sud figure Alostro qui intervient au centre social du Bargemont à Martigues et le Centre social des Rio dans le 15^e arrondissement marseillais. Outre une enveloppe de 1 250 à 2 500 euros, les lauréats se sont vus offrir des ordinateurs ainsi que des PC reconfigurés pour les utilisateurs.

PORT-DE-BOUC

Places de cinéma offertes aux enfants

Jusqu'au 23 décembre la mairie, dans le cadre des festivités de Noël, offre aux enfants de moins de 12 ans des places de cinéma pour aller voir le dernier film d'animation Disney *Encanto, la fantastique famille Madrigal*. Les places sont à retirer au centre aéré Lucie Aubrac, dans les 4 centres sociaux de la Ville, à l'Ajes et à l'Office de tourisme. Les séances prévues auront lieu : vendredi 10 et samedi 11 décembre à 10h et à 13h30, le mercredi 15 décembre à 10h et à 16h puis le mercredi 22 décembre à 10h et 13h30.

MARTIGUES

Bassins Aratica

Les bassins Aratica seront fermés le 9 décembre de 12h à 14 h.

MARSEILLE. Le tribunal administratif de Marseille inauguré samedi 11 décembre

La cérémonie d'inauguration du futur tribunal administratif de Marseille aura lieu samedi 11 décembre. Les personnels s'installeront à partir de mi-février dans ce nouvel écrin, rue Mazenod à la Joliette dans les anciens ateliers de la compagnie générale transatlantique. Le tribunal administratif de Marseille emploie une quarantaine de magistrats et autant d'agents du greffe. Pendant près de 60 ans, il aura occupé le site de la rue Breteuil dont la partie historique, mise à disposition par le Département, est bien connue des justiciables par son entrée monumentale encadrée de deux Atlas. PHOTO DR

